



**ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE
NOTRE DAME - CASTRES
2019/2020**

NOM : Prénom : Classe : Date de naissance :



Les professeurs du collège proposent aux élèves du collège des activités à différents moments de la journée (le midi, et le mercredi) dans le but de :

- Pratiquer toutes sortes d'activités (même si celles-ci ne sont pas proposées dans le tableau ci-dessous)
- Créer une équipe de copains et rencontrer des élèves de l'extérieur.
- S'initier à une nouvelle activité sportive, se dépenser et se faire plaisir
- Chercher à atteindre un haut niveau de pratique en accédant aux différents championnats UNSS et UGSEL.
- S'investir dans des rôles divers (Arbitre, Coach, reporter...)

Inscriptions : mercredi 11 septembre 2019 à 13h45 au collège Notre Dame

Cotisation annuelle : Seulement 23 € pour l'année (à l'ordre de l'association sportive) quel que soit le nombre d'activités choisies

**-Possibilité d'obtenir une réduction grâce au chèque collégien de 13 euros
-Afin d'organiser des rassemblements sportifs qui concerneront tous les élèves scolarisés au collège,
l'association sportive souhaite récupérer le chèque collégien (en lien avec le sport) que vous ne comptez pas utiliser dans l'année (merci de bien vouloir le donner à votre enseignant d'EPS)**

Fonctionnement général :

- **Les créneaux prévus sur le temps du midi seront définis avec le groupe en début d'année (12h-13h ou 12h30-13h30). Les élèves concernés mangeront en priorité soit dès la sortie de cours à 12h, soit en fin de service à 13h,** afin d'avoir un temps suffisant pour se restaurer.
- **Certains mercredis après-midi, ont lieu des compétitions scolaires entre différents collèges** (Elles sont facultatives mais elles constituent toujours une bonne occasion pour défendre les couleurs de notre collège).
- **L'enseignant d'EPS peut s'absenter** dans l'année scolaire pour encadrer et accompagner un groupe
- A la rentrée, **un sondage** sera effectué auprès de chaque classe **pour savoir si des élèves souhaiteraient participer à des compétitions scolaires** non proposées à l'association sportive

ACTIVITES SPORTIVES	ENCADREMENT	HORAIRES	LIEU
NATATION (2 groupes)	Mr LESAUVAGE	Mercredi 13h30 – 14h30 14h30-15h30	Archipel
FUTSAL	Mr DESANTAMARIA	Mercredi 13h – 14h	Gymnase de Laden
CROSSFIT	Mme PARTOUCHE Mr MOUTON	Mardi 12h-13h ou 12h30-13h30 Jeudi 12h-13h ou 12h30-13h30 Vendredi 12h-13h ou 12h30-13h30	Laden Collège Collège
SPORTS COLLECTIFS	Mme PARTOUCHE	Mardi 12h-13h ou 12h30-13h30	Laden
MINI TENNIS (débutant) 2 groupes de niveaux	Mr RUBIO	Mercredi 13h30 – 14h30 14h30 -15h30	Gymnase (rue Briguiboul)
GOLF*	Mr RUBIO	A définir	A définir
CROSS*	Mr RUBIO Mr LESAUVAGE	A définir	A définir
Compétitions scolaires° (à définir selon le sondage)	Mr MOUTON Mme PARTOUCHE	Mercredi après-midi	A définir

***Activités sportives proposées seulement en compétition le mercredi pour des élèves confirmés**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père, mère, représentant légal (1) autorise né(e) le à participer aux activités (entraînements, compétitions, sorties...) de l'Association Sportive du collège Notre Dame de Castres.

J'accepte la publication de photographies de mon enfant, prises lors des manifestations de l'UNSS et de l'UGSEL, sur le site du collège : oui non (1)

En cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur utilisera la fiche d'urgence (loi 2002-303 du 4 mars 2002) pour alerter le médecin régulateur du 15 ainsi que la famille.

Numéro de la famille à contacter en cas d'urgence :

Fait à :, le

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles

.....

Nouvelle adhésion à l'A.S

Renouvellement adhésion à l'A.S

Règlement de l'adhésion de 23 euros

Règlement de l'adhésion de 10 euros + Utilisation du chèque collégien